

Gelos, le 22 juin 2023

Le Proviseur,  
Le DDFPT,

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**OBJET :** Période de formation en milieu professionnel - Terminale Bac Pro  
Recherche de stage

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant en terminale. Nous vous rappelons que cette formation nécessite des périodes de formation en milieu professionnel, dont les dates vous sont jointes au courrier. **Attention la première période débute deux semaines après la rentrée (du 18/09 au 20/10/2023).**

Cette formation obligatoire compte pour la délivrance du diplôme.

Afin d'éviter des frais de stage supplémentaires aux familles, frais liés aux transports ou à la restauration durant cette période, il serait souhaitable que le professionnel soit choisi le plus près possible de votre lieu d'habitation. Dans tous les cas, ces stages ne pourront être effectués **en dehors de la région Aquitaine.**

Enfin, nous vous rappelons qu'il ne peut y avoir de délivrance du diplôme sans cette formation en entreprise absolument obligatoire (une note étant proposée par le maître de stage, note comptant pour la délivrance du diplôme). Ne pas suivre le stage équivaut à ne pas se présenter à une épreuve de l'examen. Il est prévu qu'en cas d'absence pour maladie, les jours de stage manqués sont à récupérer pendant les vacances scolaires.

Vous comprendrez donc tout le sérieux qu'il est nécessaire de porter à cette formation en entreprise. La recherche du lieu de stage fait également partie des compétences à développer par les élèves (capacité à communiquer). Il sera donc tenu compte du sérieux porté à cette recherche.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,


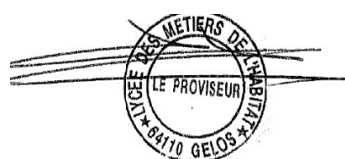
Veuillez croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Le DDFPT,

Le Proviseur,



Eric SARTOR



Philippe NUNN